



ALSTOM TRANSPORT
SAINT-OUEN
29/04/2014



LA DIRECTION A ACCEPTÉ UN MORATOIRE SUR LE PLAN DE LICENCIEMENTS

A l'occasion de la réunion du Comité Central d'Entreprise du 29 avril, la Direction d'Alstom Transport S.A. a accepté un moratoire sur la procédure relative au plan de licenciements sur l'établissement OMEGAT.

Ce 29 avril, de nombreux collègues étaient rassemblés à l'appel des organisations syndicales CGT et FO du site de Saint-Ouen devant OMEGA pour

- **LE RETRAIT DU PLAN DE LICENCIEMENTS PRÉSENTÉ PAR LA DIRECTION**
- **LE MAINTIEN DANS LE PÉRIMÈTRE ALSTOM DE TOUS LES POSTES DE TRAVAIL ET DES ACTIVITÉS,**
- **AUCUN LICENCIEMENT !**

Depuis notre appel, les événements se sont précipités.

D'après la presse, depuis deux mois, des discussions sont en cours entre Patrick Kron, PDG du Groupe Alstom, et General Electric en vue du rachat des secteurs «énergie»

Aujourd'hui Siemens intervient à son tour dans le dossier et demande à bénéficier du même traitement que son concurrent en terme de consultations pour proposer son offre.

Aux dernières nouvelles, d'après la presse, la Direction du groupe Alstom se donnerait un mois pour choisir entre l'offre de rachat de General Electric et celle de Siemens.

Ces offres de rachat portent sur les secteurs 'énergie' du groupe Alstom, qui représentent plus de 70% du chiffre d'affaire du groupe et 50% des salariés en France.

Les deux offres aboutiraient à un démantèlement du groupe, ce qui est pour nous inacceptable, car cela fragiliserait le secteur Transport qui se retrouverait isolé et entraînerait restructurations et suppressions d'emplois.

Il est de l'intérêt des salariés de ne pas laisser démanteler le groupe ALSTOM, qui constitue un des secteurs clés de l'industrie du pays.

Pour nous, l'Etat doit prendre le contrôle d'Alstom S.A. en entrant dans son capital, dans le but de préserver les sites industriels, les activités et tous les emplois.

18 000 salariés sont concernés en France sur les 93 000 que compte le groupe.

NON AU DÉMANTÈLEMENT DU GROUPE ALSTOM !

Pour nous, il doit y avoir une autre alternative que de céder les savoir-faire, les compétences et les centres de décisions du groupe.

L'Etat doit intervenir rapidement pour prendre le contrôle du groupe ALSTOM.

Nous sommes favorables à un appel intersyndical à un rassemblement national au ministère pour obtenir l'intervention de l'Etat, sous la forme d'une entrée dans le capital, dans le but :

- d'éviter le démantèlement du groupe,
- de garantir le maintien de tous ses sites industriels, de toutes ses activités et de tous les emplois.